

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 28/08/2024 - 12260 - 1992 B 00354 - 652 020 637 - A THEOBALD SA

SA THEOBALD

4 allée du parc aux Boeufs
77200 TORCY
Siret : 652020637 00037

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Fertilisateurs d'entreprises



~~CERTIFIÉ CONFORME
AU STANDARD~~



Immeuble Cap Levant - 76 / 78 rue de Reuilly - 75012 Paris
T +33 (0)1 43 43 33 23 - F + 33(0)1 43 43 03 66
www.exconexiom.fr - www.excoparis.com



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	152 449		152 449	152 449
Autres immobilisations incorporelles	260 248	255 551	4 698	6 697
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	374 262		374 262	374 262
Constructions	2 410 794	2 071 481	339 313	396 111
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 898 661	5 685 239	1 213 421	1 346 458
Autres immobilisations corporelles	388 266	334 117	54 148	55 052
Immobilisations corporelles en cours	18 206		18 206	35 646
Avances et acomptes				9 890
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 502 886	8 346 388	2 156 498	2 376 565
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 876 005	123 629	2 752 376	2 915 528
En-cours de production (biens et services)	449 843	25 780	424 063	417 320
Produits intermédiaires et finis	557 603	27 782	529 820	636 581
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 482 705		3 482 705	2 756 985
Autres créances	34 413		34 413	477 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 226 043		8 226 043	6 756 043
Disponibilités	2 150 498		2 150 498	2 386 746
Charges constatées d'avance (3)	212 301		212 301	49 776
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 989 411	177 191	17 812 220	16 396 074
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 492 297	8 523 579	19 968 718	18 772 639
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	788 800	788 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 880	78 880
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 751 061	14 660 819
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 232 954	1 174 842
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	860 906	920 884
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 712 601	17 624 226
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	109 025	119 766
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 025	119 766
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 277	1 141
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 185 049	309 057
Dettes fiscales et sociales	909 733	698 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 219	
Autres dettes	22 737	19 538
Produits constatés d'avance	3 076	
TOTAL DETTES	2 147 091	1 028 647
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 968 718	18 772 639
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 147 091	1 028 647
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 277	1 141
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	15 497 577	16 050 165	-552 588	-3,44
Production vendue (services)	938 554	931 191	7 363	0,79
Chiffre d'affaires net	16 436 132	16 981 356	-545 225	-3,21
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>4 150</i>	<i>4 747</i>	<i>-597</i>	<i>-12,58</i>
Production stockée	-100 305	-71 496	-28 809	40,29
Production immobilisée	43 275	210 997	-167 722	-79,49
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	28 386	24 000	4 387	18,28
Autres produits	12	2 216	-2 204	-99,46
Total I	16 407 501	17 147 074	-739 573	-4,31
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	10 324 017	12 280 060	-1 956 043	-15,93
Variations de stock	170 202	-949 150	1 119 352	-117,93
Autres achats et charges externes (a)	603 786	704 164	-100 378	-14,25
Impôts, taxes et versements assimilés	171 932	187 710	-15 777	-8,41
Salaires et traitements	2 215 027	2 210 008	5 019	0,23
Charges sociales	920 801	920 302	499	0,05
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	391 253	417 401	-26 149	-6,26
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation		3 672	-3 672	-100,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	668	122	546	448,26
Total II	14 797 686	15 774 289	-976 603	-6,19
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 609 815	1 372 784	237 030	17,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	154 615	125 711	28 904	22,99
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	154 615	125 711	28 904	22,99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè	24 850		24 850	
Total VI	24 850		24 850	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	129 765	125 711	4 054	3,23
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	1 739 580	1 498 495	241 085	16,09

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		248	-248	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transf	179 373	162 649	16 724	10,28
Total produits exceptionnels (VII)	179 373	162 897	16 476	10,11
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	119 395	146 281	-26 887	-18,38
Total charges exceptionnelles (VIII)	119 395	146 281	-26 887	-18,38
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	59 978	16 616	43 363	260,97
Participation des salariés aux résultats (IX)	113 828	110 000	3 828	3,48
Impôts sur les bénéfices (X)	452 776	230 269	222 507	96,63
Total des produits (I+III+V+VII)	16 741 489	17 435 682	-694 193	-3,98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 508 535	16 260 839	-752 305	-4,63
BENEFICE OU PERTE	1 232 954	1 174 842	58 112	4,95
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA THEOBALD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 19 968 718 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 232 954 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux articles L123-12 à L 123-28 du Code de commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Annexe : Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu". Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés aux prix matières et approvisionnements suivant la nomenclature du produit auquel s'ajoute la valorisation de la main d'oeuvre incorporée. Le coût de la main d'oeuvre retenu comprend les charges sur les salaires.

Il a été tenu compte, pour la valorisation des produits intermédiaires et finis, des dotations aux amortissements de constructions, agencements et installations industriels, matériel et outillage de l'exercice. Le montant des dotations a été rapporté au nombre d'heures travaillées.

Sur certains articles pour lesquels l'espérance de vente est compromise, il a été pratiqué une provision pour dépréciation.

- Provisions pour Stock :

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si les stocks sont obsolètes ou périmés ou en fonction de la rotation des stocks. Les règles de provision ont été homogénéisées avec celles pratiquées par la société mère.

Chaque référence est étudiée une à une afin de lui établir un critère de valorisation.

Pour chaque référence, il est fait une analyse en deux temps :

- 1°) les mouvements de la référence sur les 3 dernières années d'une part,
- 2°) les mouvements du/des produits finis sur lequel(s) se monte la référence.

1°) la référence n'est pas montée sur une autre référence, c'est le cas par exemple d'un produit fini, d'un emballage, d'une étiquette, alors la règle suivante s'applique, à l'aide des statistiques des ventes :

1°a) si les quantités vendues sont supérieures à 50 sur les 3 dernières années, on applique le critère 01 : la référence est valorisée à 100 %;

1°b) si les quantités vendues sont inférieures à 50 sur les 3 dernières années on applique le critère 10 : la référence est valorisée à 75%;

1°c) si les quantités vendues sont inférieures à 20 sur les 3 dernières années on applique le critère 30 : la référence est valorisée à 25%;

1°d) si les critères 1 et 2 sont remplis mais que l'on sait que la référence ne sera plus vendue on applique le critère 90 : la référence est dépréciée en totalité.

2°) la référence se monte sur un ou plusieurs produit(s) fini(s),

2°a) la référence se monte sur un seul produit, on analyse à l'aide des statistiques de vente les mouvements du produit fini et on applique le critère du produit fini selon les règles définies ci-dessus.

2°b) la référence se monte sur plusieurs produits, on recherche à l'aide des liens de nomenclatures les autres références jusqu'au produit fini. On analyse ensuite à l'aide des statistiques des ventes les mouvements de chaque produit fini, et c'est le cumul des quantités vendus de chaque produit qui détermine le critère selon les règles préalablement définies ci-dessus. »

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Annexe : Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152 449			152 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	259 468	4 230	3 450	260 248
Immobilisations incorporelles	411 917	4 230	3 450	412 697
- Terrains	374 262			374 262
- Constructions sur sol propre	1 173 857			1 173 857
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 206 688	30 249		1 236 936
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 764 310	137 937	3 587	6 898 661
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	54 916			54 916
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	328 718	26 100	21 468	333 350
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	35 646	7 780	25 221	18 206
- Avances et acomptes	9 890		9 890	
Immobilisations corporelles	9 948 288	202 066	60 166	10 090 188
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 360 205	206 296	63 616	10 502 886

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 230	202 066		206 296
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 230	202 066		206 296
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		35 111		35 111
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 450	25 055		28 505
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 450	60 166		63 616

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 772	6 229	3 450	255 551
Immobilisations incorporelles	252 772	6 229	3 450	255 551
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 134 311	1 364		1 135 675
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	850 123	85 683		935 806
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 417 853	270 973	3 587	5 685 239
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 900	2 720		46 621
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	284 682	24 283	21 468	287 497
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 730 869	385 023	25 055	8 090 837
ACTIF IMMOBILISE	7 983 641	391 252	28 505	8 346 388

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 729 419 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 482 705	3 482 705	
Autres	34 413	34 413	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	212 301	212 301	
Total	3 729 419	3 729 419	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frisquet - complément étude	17 028
Personnel securite social	27
Intérêts cour. a recevoir	8 120
Total	25 175

Annexe : Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stocks de matières premières	123 629
Stocks de produits en-cours	25 780
Stocks de produits finis	27 782
TOTAL	177 191

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 788 800,00 Euros décomposé en 39 440 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 174 842
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 174 842
Affectations aux réserves	90 242
Distributions	1 084 600
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 174 842

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	788 800				788 800
Réserve légale	78 880				78 880
Réserves générales	14 660 819	90 242	90 242		14 751 061
Résultat de l'exercice	1 174 842	-1 174 842	1 232 954	1 174 842	1 232 954
Dividendes		1 084 600			
Provisions réglementées	920 884		119 395	179 373	860 906
Total Capitaux Propres	17 624 226		1 442 591	1 354 215	17 712 601

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	920 884	119 395	179 373	860 906
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	920 884	119 395	179 373	860 906
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		119 395	179 373	

Annexe : Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	119 766		10 741		109 025
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	119 766		10 741		109 025
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			10 741		
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour garantie liée aux ventes d'appareils de régulation (garantie pièces et main d'oeuvre) est constituée sur la durée de la garantie et sur la base des éléments suivants:

- Section Main d'oeuvre :

Temps passés valorisé au niveau de la section Montage et temps passé valorisé au service Qualité (le contrôle qualité étant estimé à 5% du coût de la section Qualité).

- Section Service Après-vente :

Principe de garantie des pièces sur 2 ans. Application d'un coefficient de 0.5, 1 et 0.5 aux années N, N+1 et N+2 aux valeurs des ventes estimées retournées.

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 147 091 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 277	1 277		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 185 049	1 185 049		
Dettes fiscales et sociales	909 433	909 433		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 219	25 219		
Autres dettes (**)	23 037	23 037		
Produits constatés d'avance	3 076	3 076		
Total	2 147 091	2 147 091		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	300			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 300 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	66 738
Interets courus à payer	1 277
Dettes prov./conges payes	158 048
Dettes prov./partic.salar	113 828
Autr.charg.social.à payer	34 338
Charges soc. s/conges pay	63 131
Charges à payer	4 497
Rrr à accord. avr à etabl	22 737
Total	464 594



Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	212 301		
Total	212 301		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	3 076		
Total	3 076		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2023
Chiffre d'affaires France	16 282 442
Chiffre d'affaires export et UE	153 690
TOTAL	16 436 132

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	154 615	125 711
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	154 615	125 711
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 850	
Total des charges financières	24 850	
Résultat financier	129 765	125 711

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		248
Reprises sur provisions et transferts de charge	179 373	162 649
Total des produits exceptionnels	179 373	162 897
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	119 395	146 281
Total des charges exceptionnelles	119 395	146 281
Résultat exceptionnel	59 978	16 616

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	119 395	
Amortissements dérogatoires		179 373
TOTAL	119 395	179 373

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 232 954
+ Impôts sur les bénéfices	452 776
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 685 730
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	-59 978
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 625 752

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 212 816 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	860 906
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	860 906
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	9 643
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	9 643
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	212 816
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 57 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	7	
Ouvriers	34	
Total	57	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Société FRISQUET

Forme : SA

SIREN : 572061885

Au capital de : 5 099 500 Euros

Adresse du siège social :

20, rue Branly

77109 MEAUX Cedex

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 206 290 Euros

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2%
- Taux de croissance des salaires : 2,5% pour les cadres et 2% pour les non cadres
- Taux de turnover: Constant à 10%
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

A. THEOBALD S.A.

Société Anonyme au capital de 788 800 €
Siège social : 4 Allée du Parc aux Boeufs
77200 Torcy
652 020 637 RCS Meaux

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 232 954,46 € de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice de 1 232 954,46 €

Est affecté

A titre de dividendes aux actionnaires pour un montant de 1 143 760,00 €
Soit 29 € par action (39 440 actions)

Au comptes « autres réserves » pour le solde de 89 194,46 €

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 290 €, la différence étant non éligible.

Le paiement des dividendes interviendra sur décision du président au plus tard dans le mois de l'assemblée.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 1 084 600 € (dont 275 € éligible à la réfaction de 40%)

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1 498 720 € (dont 380 € éligible à la réfaction de 40%)

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 1 380 400 € (dont 350 € éligible à la réfaction de 40%)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

A. THEOBALD S.A.

Société Anonyme au Capital de 788 800 euros

4, allée du Parc aux Bœufs – Z.I. Sud
77 200 TORCY

SIRET : 652 020 637 00037; APE : 26 51B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

A. THEOBALD S.A.

4, allée du Parc aux Bœufs – Z.I. Sud
77 200 TORCY

A l'assemblée générale de la société A. THEOBALD,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. THEOBALD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons été conduits plus précisément à contrôler l'existence et l'évaluation des créances clients ainsi que des valeurs mobilières de placement. Nous avons ainsi obtenu les éléments probants nous assurant de leur réalité et de leur correcte évaluation.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
Le 13 juin 2024

Le Commissaire aux comptes,
Jean-Pierre EMMERICH

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	152 449		152 449	152 449
Autres immobilisations incorporelles	260 248	255 551	4 698	6 697
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	374 262		374 262	374 262
Constructions	2 410 794	2 071 481	339 313	396 111
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 898 661	5 685 239	1 213 421	1 346 458
Autres immobilisations corporelles	388 266	334 117	54 148	55 052
Immobilisations corporelles en cours	18 206		18 206	35 646
Avances et acomptes				9 890
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 502 886	8 346 388	2 156 498	2 376 565
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 876 005	123 629	2 752 376	2 915 528
En-cours de production (biens et services)	449 843	25 780	424 063	417 320
Produits intermédiaires et finis	557 603	27 782	529 820	636 581
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 482 705		3 482 705	2 756 985
Autres créances	34 413		34 413	477 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 226 043		8 226 043	6 756 043
Disponibilités	2 150 498		2 150 498	2 386 746
Charges constatées d'avance (3)	212 301		212 301	49 776
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 989 411	177 191	17 812 220	16 396 074
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	28 492 297	8 523 579	19 968 718	18 772 639
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	788 800	788 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 880	78 880
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 751 061	14 660 819
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 232 954	1 174 842
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	860 906	920 884
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 712 601	17 624 226
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	109 025	119 766
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 025	119 766
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 277	1 141
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 185 049	309 057
Dettes fiscales et sociales	909 733	698 912
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 219	
Autres dettes	22 737	19 538
Produits constatés d'avance	3 076	
TOTAL DETTES	2 147 091	1 028 647
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	19 968 718	18 772 639
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 147 091	1 028 647
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 277	1 141
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	15 497 577	16 050 165	-552 588	-3,44
Production vendue (services)	938 554	931 191	7 363	0,79
Chiffre d'affaires net	16 436 132	16 981 356	-545 225	-3,21
<i>Dont à l'exportation</i>	4 150	4 747	-597	-12,58
Production stockée	-100 305	-71 496	-28 809	40,29
Production immobilisée	43 275	210 997	-167 722	-79,49
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	28 386	24 000	4 387	18,28
Autres produits	12	2 216	-2 204	-99,46
Total I	16 407 501	17 147 074	-739 573	-4,31
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi	10 324 017	12 280 060	-1 956 043	-15,93
Variations de stock	170 202	-949 150	1 119 352	-117,93
Autres achats et charges externes (a)	603 786	704 164	-100 378	-14,25
Impôts, taxes et versements assimilés	171 932	187 710	-15 777	-8,41
Salaires et traitements	2 215 027	2 210 008	5 019	0,23
Charges sociales	920 801	920 302	499	0,05
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	391 253	417 401	-26 149	-6,26
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation		3 672	-3 672	-100,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	668	122	546	448,26
Total II	14 797 686	15 774 289	-976 603	-6,19
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 609 815	1 372 784	237 030	17,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	154 615	125 711	28 904	22,99
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	154 615	125 711	28 904	22,99
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè	24 850		24 850	
Total VI	24 850		24 850	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	129 765	125 711	4 054	3,23
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	1 739 580	1 498 495	241 085	16,09

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		248	-248	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transf	179 373	162 649	16 724	10,28
Total produits exceptionnels (VII)	179 373	162 897	16 476	10,11
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio	119 395	146 281	-26 887	-18,38
Total charges exceptionnelles (VIII)	119 395	146 281	-26 887	-18,38
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	59 978	16 616	43 363	260,97
Participation des salariés aux résultats (IX)	113 828	110 000	3 828	3,48
Impôts sur les bénéfices (X)	452 776	230 269	222 507	96,63
Total des produits (I+III+V+VII)	16 741 489	17 435 682	-694 193	-3,98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 508 535	16 260 839	-752 305	-4,63
BENEFICE OU PERTE	1 232 954	1 174 842	58 112	4,95
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices a				
(2) Dont charges afférentes à des exercices				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA THEOBALD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 19 968 718 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 232 954 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux articles L123-12 à L 123-28 du Code de commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Annexe : Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu". Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés aux prix matières et approvisionnements suivant la nomenclature du produit auquel s'ajoute la valorisation de la main d'oeuvre incorporée. Le coût de la main d'oeuvre retenu comprend les charges sur les salaires.

Il a été tenu compte, pour la valorisation des produits intermédiaires et finis, des dotations aux amortissements de constructions, agencements et installations industriels, matériel et outillage de l'exercice. Le montant des dotations a été rapporté au nombre d'heures travaillées.

Sur certains articles pour lesquels l'espérance de vente est compromise, il a été pratiqué une provision pour dépréciation.

- Provisions pour Stock :

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si les stocks sont obsolètes ou périmés ou en fonction de la rotation des stocks. Les règles de provision ont été homogénéisées avec celles pratiquées par la société mère.

Chaque référence est étudiée une à une afin de lui établir un critère de valorisation.

Pour chaque référence, il est fait une analyse en deux temps :

- 1°) les mouvements de la référence sur les 3 dernières années d'une part,
- 2°) les mouvements du/des produits finis sur lequel(s) se monte la référence.

1°) la référence n'est pas montée sur une autre référence, c'est le cas par exemple d'un produit fini, d'un emballage, d'une étiquette, alors la règle suivante s'applique, à l'aide des statistiques des ventes:

1°a) si les quantités vendues sont supérieures à 50 sur les 3 dernières années, on applique le critère 01 : la référence est valorisée à 100 %;

1°b) si les quantités vendues sont inférieures à 50 sur les 3 dernières années on applique le critère 10 : la référence est valorisée à 75%;

1°c) si les quantités vendues sont inférieures à 20 sur les 3 dernières années on applique le critère 30 : la référence est valorisée à 25%;

1°d) si les critères 1 et 2 sont remplis mais que l'on sait que la référence ne sera plus vendue on applique le critère 90 : la référence est dépréciée en totalité.

2°) la référence se monte sur un ou plusieurs produit(s) fini(s),

2°a) la référence se monte sur un seul produit, on analyse à l'aide des statistiques de vente les mouvements du produit fini et on applique le critère du produit fini selon les règles définies ci-dessus.

2°b) la référence se monte sur plusieurs produits, on recherche à l'aide des liens de nomenclatures les autres références jusqu'au produit fini. On analyse ensuite à l'aide des statistiques des ventes les mouvements de chaque produit fini, et c'est le cumul des quantités vendus de chaque produit qui détermine le critère selon les règles préalablement définies ci-dessus. »

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexe : Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	152 449			152 449
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	259 468	4 230	3 450	260 248
Immobilisations incorporelles	411 917	4 230	3 450	412 697
- Terrains	374 262			374 262
- Constructions sur sol propre	1 173 857			1 173 857
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 206 688	30 249		1 236 936
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 764 310	137 937	3 587	6 898 661
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	54 916			54 916
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	328 718	26 100	21 468	333 350
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	35 646	7 780	25 221	18 206
- Avances et acomptes	9 890		9 890	
Immobilisations corporelles	9 948 288	202 066	60 166	10 090 188
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	10 360 205	206 296	63 616	10 502 886

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 230	202 066		206 296
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 230	202 066		206 296
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		35 111		35 111
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 450	25 055		28 505
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 450	60 166		63 616

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2023	
Éléments achetés	152 449
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	152 449

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 772	6 229	3 450	255 551
Immobilisations incorporelles	252 772	6 229	3 450	255 551
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 134 311	1 364		1 135 675
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	850 123	85 683		935 806
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 417 853	270 973	3 587	5 685 239
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 900	2 720		46 621
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	284 682	24 283	21 468	287 497
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 730 869	385 023	25 055	8 090 837
ACTIF IMMOBILISE	7 983 641	391 252	28 505	8 346 388

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 729 419 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 482 705	3 482 705	
Autres	34 413	34 413	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	212 301	212 301	
Total	3 729 419	3 729 419	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frisquet - complément etude	17 028
Personnel securite social	27
Intérêts cour. a recevoir	8 120
Total	25 175

Annexe : Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Stocks de matières premières	123 629
Stocks de produits en-cours	25 780
Stocks de produits finis	27 782
TOTAL	177 191

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 788 800,00 Euros décomposé en 39 440 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 174 842
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 174 842
Affectations aux réserves	90 242
Distributions	1 084 600
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 174 842

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	788 800				788 800
Réserve légale	78 880				78 880
Réserves générales	14 660 819	90 242	90 242		14 751 061
Résultat de l'exercice	1 174 842	-1 174 842	1 232 954	1 174 842	1 232 954
Dividendes		1 084 600			
Provisions réglementées	920 884		119 395	179 373	860 906
Total Capitaux Propres	17 624 226		1 442 591	1 354 215	17 712 601

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	920 884	119 395	179 373	860 906
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	920 884	119 395	179 373	860 906
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		119 395	179 373	



Annexe : Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	119 766		10 741		109 025
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	119 766		10 741		109 025
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			10 741		
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour garantie liée aux ventes d'appareils de régulation (garantie pièces et main d'oeuvre) est constituée sur la durée de la garantie et sur la base des éléments suivants:

- Section Main d'oeuvre :
Temps passés valorisé au niveau de la section Montage et temps passé valorisé au service Qualité (le contrôle qualité étant estimé à 5% du coût de la section Qualité).
- Section Service Après-vente :
Principe de garantie des pièces sur 2 ans. Application d'un coefficient de 0.5, 1 et 0.5 aux années N, N+1 et N+2 au valeurs des ventes estimées retournées.



Annexe : Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 147 091 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 277	1 277		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 185 049	1 185 049		
Dettes fiscales et sociales	909 433	909 433		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 219	25 219		
Autres dettes (**)	23 037	23 037		
Produits constatés d'avance	3 076	3 076		
Total	2 147 091	2 147 091		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	300			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 300 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	66 738
Interets courus à payer	1 277
Dettes prov./conges payes	158 048
Dettes prov./partic.salar	113 828
Autr.charg.social.à payer	34 338
Charges soc. s/conges pay	63 131
Charges à payer	4 497
Rrr à accord. avr à etabl	22 737
Total	464 594



Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	212 301		
Total	212 301		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	3 076		
Total	3 076		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

31/12/2023	
Chiffre d'affaires France	16 282 442
Chiffre d'affaires export et UE	153 690
TOTAL	16 436 132

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	154 615	125 711
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	154 615	125 711
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	24 850	
Total des charges financières	24 850	
Résultat financier	129 765	125 711

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		248
Reprises sur provisions et transferts de charge	179 373	162 649
Total des produits exceptionnels	179 373	162 897
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	119 395	146 281
Total des charges exceptionnelles	119 395	146 281
Résultat exceptionnel	59 978	16 616

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	119 395	
Amortissements dérogatoires		179 373
TOTAL	119 395	179 373



Annexe : Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montant	
Résultat de l'exercice après impôts	1 232 954
+ Impôts sur les bénéfices	452 776
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 685 730
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	-59 978
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 625 752

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 212 816 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant	
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	860 906
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	860 906
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	9 643
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	9 643
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	212 816
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 57 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	7	
Ouvriers	34	
Total	57	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Société FRISQUET

Forme : SA
SIREN : 572061885

Au capital de : 5 099 500 Euros

Adresse du siège social :
20, rue Branly
77109 MEAUX Cedex

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 206 290 Euros

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,2%
 - Taux de croissance des salaires : 2,5% pour les cadres et 2% pour les non cadres
 - Taux de turnover: Constant à 10%
 - Age de départ à la retraite : 65-67 ans
 - Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Pour un régime à prestation définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.